

Déclaration de la Performance

No. 1032-CPD-0023-003

1. Code d'identification unique du type de produit:
Des préparations de pigment et des pigments pour la coloration de matériaux de construction à base de ciment et / ou de chaux
DIN EN 12878:2014, catégorie A
DIN EN 12878:2014, catégorie B, supplément „BB“ ou „QE73“ dans l'étiquetage du produit.
2. Type, lot ou numéro de série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction comme l'exige l'article 11 (4): **numéro de lot voir l'emballage**
3. Utilisation destinée ou usages des produits de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant: **la coloration des matériaux de construction à base de ciment et / ou de chaux, la catégorie B est également applicable pour le béton armé**
4. Nom, nom commercial enregistré ou une marque de commerce déposée et l'adresse de contact du fabricant comme l'exige l'article 11 (5): **Harold Scholz & Co.GmbH, Ickerottweg 30, 45665 Recklinghausen, Allemagne**
5. Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2): **Non applicable**
6. Un système ou des systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction énoncées dans le RCR, annexe V: **Système 2+**
7. L'Organisme notifié de certification de produits "KIWA MPA Baustest GmbH, Niederlassung Beckum" (NB 1032) a effectué la détermination de l'inspection initiale de l'usine de fabrication et du contrôle de production en usine, la surveillance continue, l'évaluation et l'appréciation du contrôle de la production en usine sous le système 2 et a publié le certificat de la constance des performances (n° 1032-CPD-0023).

8. Performance déclarée

caractéristiques essentielles	Performance	spécification technique harmonisée
Pigment commun	passé	DIN EN 12878:2014
Délai pour application	passé	
Force compressive	catégorie A catégorie B*	
Teneur en chlorures solubles	catégorie A catégorie B*	
Teneur totale en chlore	catégorie A catégorie B	
Teneur en soluble dans l'eau	catégorie A catégorie B*	
Perte de combustion	n.p.d.	
Émission de radioactivité et libération de substances dange-	non applicable	

**supplément „BB“ ou „QE73“ dans l'étiquetage du produit.*

9. La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est en conformité avec les performances déclarées au point 8. Cette déclaration de la performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par et au nom du fabricant par :
Zlatko Matijasic (Directeur technique)

Recklinghausen, le 01.07.2014


 (signature)